



**Compte-rendu
du groupe de travail Développement économique
et valorisation de la vie sociale et du cadre de vie
du mercredi 18 janvier 2006.**

Présents : Gérard DE BAILLOU, Claude CARBONNELL, André GAGLIO, Sylviane GRAZZINI, William PHILIPPOT, André ROBERT, Albert VALLAURI, Joëlle LABORIER, directrice du service développement durable-aménagement-tourisme.

Excusés : Marylène LAMBIASE, Teresa TIGRATO.

Absents : Mireille ARQUE.

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, le groupe accueille Monsieur Claude CARBONNELL, délégué du Conseil local de la vie associative d'Aubagne, qui au titre du collège d'association fait désormais parti du collectif de travail.

Des précisions lui sont apportées sur la finalité du Conseil de développement et sur son mode de fonctionnement.

L'ordre du jour porte sur : l'élaboration d'un plan d'action énergie pour les communes.

Il s'agit durant l'année 2006, d'analyser les consommations d'énergie sur l'ensemble du territoire. Ce travail devant servir de support de réflexion à l'échelle de chaque commune, pour ensuite se traduire par un programme d'actions élaborées avec les Elus et les techniciens communaux.

Ce programme établira une hiérarchie des priorités de travaux nécessaire à l'économie d'énergie, sur les bâtiments communaux, les écoles, l'éclairage public etc...

Dans l'échange, le groupe de travail s'accorde sur l'idée que c'est surtout en amont que cette problématique doit être traitée, même si l'existant constitue un chantier important pour l'étude quantifier le volume de déperdition d'énergie.

Piste de travail pour le groupe.

Pendant la réalisation de l'étude « plan énergie des communes » sur lequel le groupe de travail reviendra lorsque le projet sera élaboré.

Les membres présents partagent l'idée qu'une sensibilisation des citoyens est indispensable pour avancer dans la voie des économies d'énergie.

ENSEMBLE pour DEBATTRE
PROPOSER et CONSTRUIRE ICI.
ENSEMBLE pour un TERRITOIRE SOLIDAIRE
un AVENIR PARTAGÉ



L'exemple des constructions individuelles démontre que lorsqu'un permis de construire est déposé, c'est déjà tard pour infléchir le choix en faveur du solaire par exemple.

C'est donc par des mesures incitatives dès le montage financier du projet qu'un choix énergétique économe s'imposera au bon sens.

Concernant les équipements publics et les logements sociaux, ces sont avec les Elus locaux qu'il conviendra de travailler.

Des exemples communautaires existent : Deux projets d'habitat sur Aubagne certifiés (H.Q.E) haute qualité environnementale.

Construction de logement qui conjugueront chantier vert de récupération des déchets de construction avec une attention particulière sur l'économie de l'eau, le recours au chauffe eau solaire, la mise en place d'éco-conteneur pour le tri des déchets ménager en immeuble, l'isolation thermique et phonique conforme aux contraintes Européennes.

Un autre exemple, le futur collège de Saint Zacharie, également H.Q.E, qui sera chauffé avec des particules de bois et dont le projet a été cofinancé pour cette partie par la communauté G.H.B et l'ADEME.

D'autres possibilités existent sur le logement ancien avec des incitations sous forme de crédit d'impôt.

Le groupe se propose de contribuer à l'élaboration d'un document « Mode d'emploi des économies d'énergies » qui devrait voir le jour en 2007.

Pour notre prochaine réunion de travail et afin de prolonger sa réflexion d'économie d'énergie dans le domaine de l'habitat nous rencontrerons Monsieur Alain ARNOULD, directeur du service urbanisme prospectif et opérationnel, avec qui nous réfléchirons au « Plan local de l'habitat » pour mieux connaître les projets à moyen et long terme sur le territoire.

William Philippot

Président du groupe de travail
Développement et valorisation
de la vie sociale et du cadre de vie

ENSEMBLE pour DEBATTRE
PROPOSER et CONSTRUIRE ICI.
ENSEMBLE pour un TERRITOIRE SOLIDAIRE
un AVENIR PARTAGÉ